Justificatif de parution

Justificatif généré le 02/05/2022

Support de parution :	Actu-Juridique.fr
Date de parution :	02/05/2022
Département de publication :	(92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce :	https://www.actu-juridique.fr/?p=290778
N° d'annonce :	603444

HELLIO ACADEMIE

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 10.000 €

Siège social : 40-48 rue Cambon 75001 PARIS

881 387 047 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 1er mai 2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : **50 rue Madame de Sanzillon 92110 CLICHY.**

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

La société fera l'objet d'une immatriculation au RCS de Nanterre désormais compétent à son égard.

L'associé unique.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeGGhjUyU
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGGhjUyU

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)